

Faculté ouverte de politique économique et sociale



OPES2139 Sociologie des organisations

[30h] 5 crédits

Enseignant(s): Pierre de Saint-Georges, Bernard Fusulier, Jean Nizet, Jean Nizet
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

- Être capable d'analyser des organisations (entreprises, administrations, associations, etc.) en prenant en compte la complexité et la diversité des situations ;
- Développer une capacité d'analyse des conditions et des processus de décision et de changement ;
- Pouvoir élaborer des projets d'action réalistes et efficaces en tirant parti de ces analyses et en situant ces projets dans leur contexte socio-économique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Théories de la structure organisationnelle : division du travail, modes de regroupement des unités, mécanismes de coordination, degré de centralisation de la structure, etc.
- Théorie de la contingence : caractéristiques de l'environnement organisationnel, influences sur la structure et les modes de fonctionnement de l'organisation, etc.
- Théories du pouvoir : systèmes d'autorité et de pouvoir, acteurs, zones d'incertitudes, stratégies, processus de décision, etc.
- Théories de la culture et de la communication : modes de communication, conventions, identités, cultures organisationnelles et professionnelles, etc.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.